



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE
MAINTENANCE ET REPARATION SUR LES
AIRES COLLECTIVES DE JEUX PASSE AVEC
LA SOCIETE RECRE'ACTION**

**DÉCISION N° AU-18-298
EN DATE DU 08 OCTOBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n° AU-16-238 en date du 11 août 2016 de signer le marché de maintenance et réparation sur les aires collectives de jeux (notifié le 11/08/2016) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte l'augmentation du montant initial des prestations hors forfait « maintenance corrective et des nouveaux équipements » en raison d'un nombre important de réparations diverses sur les jeux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société RECRE'ACTION, sise, ZAC du Gué Langlois - 2 avenue du Gué Langlois – 77600 BUSSY SAINT MARTIN, représentée par Monsieur HUBERT Sylvain, Président, l'avenant n°1 au marché de maintenance et réparations sur les aires collectives de jeux.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève 2 130 € HT (2 556,00 € TTC).

Le nouveau montant estimé maximum annuel du marché s'élève à 32 443,73 € HT (38 932,48 € TTC) décomposé en :

- Poste 1 : Prestations forfaitaires (maintenance préventive) : 15 997, 07 € HT (19 196,48 € TTC)
- Poste 2 : Prestations hors forfait (maintenance corrective et des nouveaux équipements) : 16 446,66 € HT (19 736 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181008-Imc1H5686H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/10/2018
Date de Publication : 08/10/2018